

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 24/12/2024 - 16553 - 2011 B 01598 - 534 076 740 - FAYETTE & ASSOCIES

FAYETTE ET ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 230 000 €

Siège social : Beaumanoir 1 – Allée des Lilas

13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX : 534 076 740

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars à onze heures, les associés de la Société FAYETTE ET ASSOCIES se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre remise en main propre.

Conformément aux dispositions statutaires, Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

La Société AUDIT FB, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

La SAS F & ADVISORY représentée par son Président M. Fabrice FAYETTE, préside la séance en sa qualité de Présidente de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que les associés présents, possèdent 230 000 actions, soit plus du quart des actions ayant un droit de vote.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Non renouvellement du Mandat du Commissaire aux comptes titulaire
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Président donne lecture de son rapport, du rapport du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le mandat de la SARL AUDIT FB représentée par Mme Fabienne BARRAL, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration et décide de ne pas pourvoir à son remplacement dans la mesure où la société n'atteint plus les seuils rendant obligatoire la nomination d'un Commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 h 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
La SAS F & ADVISORY
Représentée par F. FAYETTE

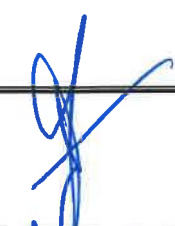
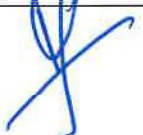

Le Directeur Général
La SARL ANDREANI
Représentée par M. ANDREANI

FAYETTE ET ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 230 000 €
Siège social : Beaumanoir 1 - Allée des Lilas
13100 AIX-EN-PROVENCE
RCS AIX B 534 076 740

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 31/03/2023

N°	Nom, prénoms, domicile de l'actionnaire	Nombre d'actions	Nombre de voix	Nom prénoms du mandataire	Signature
1	M. FAYETTE Fabrice	100	100		
2	SAS F & ADVISORY	172 400	172 400		
3	SARL ANDREANI	57 500	57 500		

TOTAL

230 000 230 000

La présente feuille de présence faisant apparaître que trois associés titulaires de 230 000 actions auxquelles sont attachées 230 000 voix, sont présents, a été arrêtée et certifiée exacte par le Président.

Fabrice FAYETTE
Président

